



Cette chartre témoigne de l'engagement du GROUPE INDUSTRIEL LACHANCE envers un développement durable, qui s'engage à réaliser ses activités de manière toujours plus écoresponsable en respectant l'équilibre entre la justice sociale, la préservation de l'environnement et le progrès économique.



Notre organisation s'engage à réaliser ses activités de manière toujours plus écoresponsable. Nous avons rejoint le GRAND MOUVEMENT ÉCORESPONSABLE<sup>MC</sup> du Conseil des Industries Durables pour favoriser, accélérer et faciliter l'intégration des principes de développement durable à notre modèle d'affaires et souhaitons contribuer activement à bâtir un monde meilleur, sans compromettre celui des générations futures.

Nous encourageons aussi nos fournisseurs, clients et sous-traitants à mettre en œuvre une culture organisationnelle qui intègre l'écoresponsabilité et souhaitons influencer positivement les activités de l'ensemble de la chaîne de valeur liée à nos produits et services.

L'approche globale que nous avons adopté s'inspire des référentiels internationaux reconnus en matière de responsabilité sociétale des organisations et de gestion du développement durable, tels qu'ISO 26000, le guide BNQ 21000 et les lignes directrices pour la reddition de comptes du Global Reporting Initiative (GRI).

La réflexion stratégique, l'élaboration et la mise en œuvre des actions qui en découlent, intègrent également les 16 principes de développement durable qui figurent au cœur de la Loi sur le développement durable du Québec.

Notre initiative vise à contribuer à l'atteinte des 17 objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations-Unies (ONU), selon nos différents enjeux organisationnels et sectoriels.



## NOTRE DÉMARCHE ORGANISATIONNELLE

Dans le cadre de la démarche de planification stratégique entamée en adhérant au Programme ÉCORESPONSABLE<sup>MC</sup>, un diagnostic organisationnel a permis de porter un regard sur la prise en compte du développement durable dans les pratiques de gestion de notre organisation et d'identifier les enjeux à adresser dans une perspective de progression et de meilleure performance globale. Nous nous sommes aussi dotés d'un plan écoresponsable pour structurer notre stratégie et sa mise en œuvre efficace pour les années à venir.

## NOTRE MISSION

Nous nous spécialisons dans l'estampage et l'usinage de métaux ferreux et non ferreux, et nous offrons des solutions intégrées à notre clientèle. INNOVATION et QUALITÉ sont les principes de base de nos produits et de notre service.

## NOTRE SCÉNARIO ÉCORESPONSABLE

Le Groupe Industriel Lachance s'engage à intégrer le développement durable au cœur de sa stratégie organisationnelle.

Nous visons à proposer des solutions intégrées à notre clientèle s'appuyant sur nos principes directeurs d'innovation et de qualité.

Nous souhaitons continuellement à développer la compétence et la prise d'initiatives de nos employés tout en proposant un cadre de travail sécuritaire et valorisant.

Nous aspirons à diminuer l'impact environnemental de nos activités en travaillant de concert avec notre écosystème d'affaires.

En bref, nous visons quotidiennement à repousser nos limites afin d'atteindre une performance globale, durable et responsable.

## NOS VALEURS

QUALITÉ  
ENVIRONNEMENT  
SANTÉ ET SÉCURITÉ  
SATISFACTION CLIENT

## NOS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Afin d'atteindre notre vision soutenue par un développement durable, voici les orientations stratégiques qui précisent notre engagement:

GOUVERNANCE  
UNE GESTION SAINE, EFFICACE ET STRUCTURÉE  
DE L'ORGANISATION

ÉCONOMIQUE  
DES LEVIERS DE CROISSANCE S'APPUYANT  
SUR UNE MAÎTRISE FINANCIÈRE ET UNE  
INNOVATION CONSTANTE

SOCIAL  
DES ÉQUIPES DE TRAVAIL ÉPANOUIES,  
IMPLIQUÉES ET EN CONTRÔLE

ENVIRONNEMENTAL  
UNE PRÉOCCUPATION QUOTIDIENNE POUR UNE  
DIMINUTION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

## CHAMPS D'APPLICATION ET RESPONSABILITÉS

La présente chartre s'applique à l'ensemble des employés et dirigeants de l'organisation. Nous renforcerons notre culture organisationnelle par l'amélioration continue. Nous nous engageons à nous conformer aux règles légales applicables dans le (ou les) pays et territoire (s) où nous exerçons nos activités. Nous réaliserons périodiquement une veille sur les enjeux pertinents à notre domaine ou secteur d'activités, impliquerons les ressources nécessaires aux changements et mettrons en place des modes de gestion efficaces. Nous sommes responsables de demeurer conforme aux critères de la certification ÉCORESPONSABLE<sup>MC</sup> et prendrons les mesures nécessaires pour s'en assurer.

ENTRÉE EN VIGUEUR: MARS 2020

CARL LACHANCE  
Président

